



Le 23 mai 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FNPF et RTE/Enedis renouvellent leur engagement pour la sécurité des pêcheurs

À l'occasion du 1er Festival National de la Pêche, à Nantes, la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) et RTE/Enedis ont renouvelé leur convention de partenariat.

La signature s'est déroulée le 23 mai en présence de Claude Roustan, président de la FNPF, Olivier Meyrueis, directeur régional Enedis pour les Pays de la Loire, et Lysiane Schouteeten, référente sécurité des tiers régionale RTE.

Initié en 2009, ce partenariat a montré son efficacité. Désormais mis en œuvre dans 43 départements, cet accord-cadre a en effet permis une diminution significative des incidents liés aux risques électriques dans la pratique de la pêche de loisir*.

L'objectif reste inchangé : prévenir les accidents liés à la proximité des infrastructures électriques par des mesures de sensibilisation et d'information ciblées.

Le partenariat repose ainsi sur 4 piliers opérationnels :

- Le déploiement par RTE et Enedis d'une signalétique de prévention, en concertation avec les Fédérations départementales de pêche.
- L'alerte systématique de la FNPF en cas d'accident ou de dommage sur les infrastructures électriques en lien avec la pêche de loisir.
- La communication au moyen de la plateforme d'information « Tension-Attention » hébergée par RTE et Enedis.
- La promotion de l'application mobile « Ligne-Alerte », un outil de géolocalisation permettant aux pêcheurs d'identifier la présence de lignes électriques à proximité de sites de pêche.

En renouvelant leur collaboration, la FNPF et RTE/Enedis réaffirment leur volonté de promouvoir une pratique sécurisée de la pêche en eau douce partout en France.

**D'après un bilan établi début 2025*



CONTACTS PRESSE :

RTE : Frédéric Le Berre – frederic.leberre@rte-france.com

Enedis : James Dambrine – 06 38 16 50 92 – james.dambrine@enedis.fr

FNPF : Adrien Guiset - 06 79 88 55 12 - a.guiset@federationpeche.fr